

BULLETIN MUNICIPAL

Commune de Nébias – Avril 2024

Le mot du maire :

Réunion de crise sur l'eau : des informations.

Le 18 Mars, à ma demande, plusieurs intervenants se sont réunis en mairie pour tenter de trouver une solution au problème d'eau potable que rencontre la commune. Participaient : les techniciens du département, une responsable de l'ARS, l'agent de l'ONF en charge de Nébias, un technicien de Suez et Joelle Chalavoux, conseillère départementale. Pour la mairie, Jean-Luc Claras, adjoint, Eric Conte conseiller municipal et moi-même. D'abord une confirmation : les trihalométhanes (THM) incriminés par les analyses sont présents dans notre eau depuis le début de l'utilisation du lac du Tury. Simplement, auparavant, il n'avait pas été fixé de seuil au-dessus duquel l'eau est déclarée non-potable. Maintenant, nous devons faire avec cette règle. Il a été décidé de travailler à un autre moyen de traitement que celui employé. L'entreprise Suez doit examiner les diverses possibilités. En attendant, le réservoir situé au-dessus de l'usine de traitement et qui ne sert pas actuellement depuis de nombreuses années va être remis en état et l'eau y sera stockée avant passage dans l'usine. Cela doit permettre aux THM de se déposer et de s'évaporer, diminuant d'autant la pollution. Mais cela ne règlera pas tout. Bien sûr, tout cela aura un coût qui n'est pas encore chiffré. Dès que ce le sera, les subventions seront demandées et le processus lancé. En attendant, la mairie va continuer à distribuer de l'eau minérale tant que les analyses seront mauvaises.

A. Bonnéry.

VÉRIFICATIONS SUR LE LAC DU TURRY.



Avant de mettre en chantier les travaux envisagés à l'issue de la réunion du 18 Mars, le conseil municipal a estimé nécessaire de vérifier que la crépine située à la sortie du lac vers l'usine de traitement était toujours en place. Notre ami Alain Dast a eu l'obligeance de prêter son matériel aquatique et nous a aidés à la remonter. Résultat : tout va bien de ce côté, mais nous en avons profité pour faire un bon nettoyage de la crépine. Merci à Alain Dast et à tous ceux qui ont participé.

LISTE ÉLECTORALE : RAPPEL.

Si vous souhaitez vous faire inscrire sur la liste électorale de la commune, sachez que les inscriptions seront closes le Vendredi 2 Mai 2024 à 18 heures.

Promenades de nos amis canins.

On nous demande de rappeler que les chiens en promenade avec leur maître dans les rues du village doivent être tenus en laisse. Par ailleurs si le chien est agressif soit envers les personnes soit envers ses semblables, il doit être muselé.